

Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(En application de l'article L.6353-1 et L.6353-2 du code du travail)

Entre les soussignés :

1) L'organisme de formation : **Association La Voix Source**
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé – 34090 Montpellier
SIRET 80470054000029 - N° Formation : 76 34 09052 34
Représenté par son Président, Mr HEDRICH Philippe

2) Nom : Prénom.....
Statut : profession libérale, demandeur d'emploi, salarié etc.

.....
Activité exercée :
Numéro Siret :
(ci-après dénommé le stagiaire).

Est conclue la convention suivante :

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« CIV 1 – Session 1 - Formation aux chants improvisés et à la voix spontanée »

Article 2 : Effectif formé

La Voix Source accueillera la personne suivante :

.....

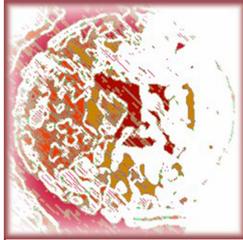
Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du code du travail : action de développement et de perfectionnement des compétences dans le domaine de la voix et de la créativité ; action de reconversion ou formation en lien l'activité professionnelle exercée en vue d'un développement des compétences.

- * A l'issue de la formation, un certificat de formation sera délivré au stagiaire
- * Sa durée est fixée à 17 journées, soit environ 134 heures
- * Le programme de l'action de formation figure en annexe 1 du présent contrat.

Article 3 : Pré requis pour suivre la formation

Une première expérience dans le domaine de la Voix est souhaitable.



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Article 4 : Organisation de l'action de Formation

Lieu, dates et horaires

* **6 stages de deux jours - 12 journées d'apprentissage** se déroulent à Montpellier. A raison d'une week-end par mois :

Week-ends pour la formation aux chants improvisés et à la voix spontanée 2019

Date 1 - 12/01/19 & 13/01/19 - **Date 2** - 16/02/19 & 17/02/19 - **Date 3** - 16/03/19 & 17/03/19 - **Date 4** - 13/04/19 & 14/04/19 - **Date 5** - 11/05/19 & 12/05/19 - **Date 6** - 08/06/19 & 09/06/19

* **1 résidentiel de 5 jours - Stage d'une semaine** se déroulera dans un centre d'accueil et d'hébergement, situé dans les Cévennes. Tarif pour les 5 jours, nourritures et hébergement : environ 250 €

la semaine – du 08/07/19 & 12/07/19

* **Horaires** : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le 3 et 4èmes jour de 20h à 22h30 (10h00 le 1er j, 16h00 le dernier j). Notez que vous pouvez arriver la veille et repartir plus tard si vous le souhaitez.

* **Des ateliers pédagogiques : 6 ateliers en visioconférence de 3h00 répartis sur l'année scolaire**

* **Total** : 17 journées dans l'année, entre janvier et juillet 2019

* **Lieu de formation** (week-end): Association La Gerbe. 19 rue Chaptal. 34000 Montpellier

* Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques sont les suivants : journées de travail corporel et vocal en groupe, journées théorico-techniques avec cours magistraux, exercices d'applications, supports pédagogiques distribués au cours des journées, conseils bibliographiques, entraînement à l'improvisation et au travail vocal, suivi personnalisé face aux difficultés rencontrées, bilan en fin de formation.

* Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous (cv complet en annexe) :

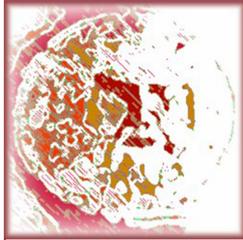
Formateur (Bernard GARAT), Titulaire à la formation longue à l'improvisation et à la création vocale (Maévé Production), titulaire formés à L'art de L'écoute Méthode François Louche, titulaire formés à l'animation GTDP (Groupes de Thérapie et de Développement Personnel), Titulaire TBSI (Thérapie Brève Self Inductive)

Article 5 : Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de Formation

Tout au long du stage, des mises aux points régulières de la compréhension et de l'acquisition du travail, et des entretiens individuels avec le formateur, permettront au stagiaire de percevoir ses points forts et ses points faibles restant à travailler.

Article 6 : Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de Formation

Une feuille d'émargement devra être signée par le stagiaire pour chaque demi-journée de formation.



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Article 7 : Sanction de la Formation

En application de l'article L 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Article 8 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut-être exigée au stagiaire.

Article 9 : Dispositions financières

*** Dans le cas du tarif référentiel - Prise en charge par l'employeur :** Établissements entreprises, formation continue des salariés, Afdas (intermittents), congés individuels de formation 5CIF) et droit individuel de formation (DIF)

Le prix de l'action de formation est fixé **2000 €** exonéré de TVA. Ce qui représente un coût de **15 €** de l'heure.

Les modalités de paiement de la somme incombant au stagiaire sont les suivantes :

- * Passé le délai de rétractation, le stagiaire effectuera un premier versement d'un montant de : 720 €. Soit par un chèque de 720 €, soit par deux chèques de 360 €. Montant qui sera encaissé 8 jours avant la date du démarrage de la formation.
- * Le paiement du solde, à la charge du stagiaire sera réglé en début de stage. Il sera échelonné selon le calendrier ci-dessous : 160 € par mois, le 10 de chaque Mois, entre le 10/01/2019 et le 10/08/2019.

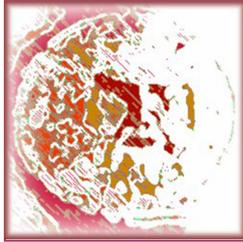
*** Dans le cas du tarif préférentiel - prise en charge personnelle :**

Le prix de l'action de formation est fixé **1340 €** exonéré de TVA. Ce qui représente un coût de **10 €** de l'heure.

Les modalités de paiement de la somme incombant au stagiaire sont les suivantes :

- * Passé le délai de rétractation, le stagiaire effectuera un premier versement d'un montant de : 380 €. Soit par un chèque de 190 €, soit par deux chèques de 190 €. Montant qui sera encaissé 8 jours avant la date du démarrage de la formation.
- * Le paiement du solde, à la charge du stagiaire sera réglé en début de stage. Il sera échelonné selon le calendrier ci-dessous : 120 € par mois, le 10 de chaque Mois, entre le 10/01/2019 et le 10/08/2019.

Dans tous les cas, quel que soit le motif d'arrêt de la formation par le stagiaire, ou quelles que



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

soient ses absences lors des journées de formation, l'intégralité de la somme est due. En cas d'arrêt de la formation, le montant restant dû sera alors intégralement réglé par le stagiaire sans bénéficier de l'échelonnement prévu ci-dessus, dès lors que cet arrêt sera constaté par le formateur.

Les Conditions Générales de Vente sont consultables sur le site internet de la Voix Source / Informations légales. La signature de cette convention vaut adhésion aux Conditions Générales de Vente.

Article 10 : Interruption du stage

* En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

* Le stagiaire ne règlera que les prestations effectivement reçues, au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. S'il a versé plus, les sommes lui seront remboursées.

* En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, le stagiaire se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 8 jours francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

* En cas de résiliation de la présente convention par le stagiaire à moins de 8 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées à l'annexe, l'organisme retiendra sur le coût total la somme totale au titre de dédommagement.

En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non-réalisée de l'action la somme au prorata temporis de leur valeur restante, lors de la cessation, prévu au présent contrat, au titre de dédommagement.

* Les montants versés par le stagiaire au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés par le stagiaire sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.

Article 11 : Rupture de contrat

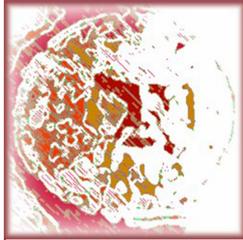
Si par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

Article 12 : Effectif formé

La liste des participants est à consulter en annexe 2

Article 13 : Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Fait, en double exemplaire,

A Montpellier

.....
.....

le2018

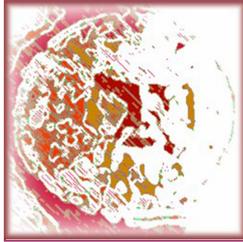
Pour l'organisme de formation
la Voix Source
Mr HEDRICH Philippe (Président)

Phrase manuscrite :

« Lu et approuvé. Bon pour engagement »

Signature

Ci-après Annexe informative complémentaire



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Annexe 1

FORMATION LA VOIX SOURCE

CIV – Formation aux chants improvisés et à la voix spontanée

*La proposition de l'association « La Voix Source » est d'offrir un espace permettant d'accéder à un **chant spontané**.*

*Le postulat de départ, est que nous sommes tous faits de voix, de notre voix, et que nous avons tous le potentiel de découvrir ce que nous nommons le « chant » et tout ce qui s'y rattache. Pour cela, il « suffit » de s'appuyer sur certaines qualités dont la nature nous a dotées pour pouvoir « chanter », **prendre plaisir**, et pouvoir **vibrer** dans cet **acte** si particulier qu'est « donner de la voix ».*

Personnes concernées : Toute personne qui souhaite expérimenter la musicalité de la langue et aller à la source du chant. Aucun pré requis exigé.

Objectifs: * Mettre sa voix en vibration, aussi tenue soit-elle, nous demande d'être dans une posture paradoxale : Il nous faut être à la fois soutenu et relâché dans notre corps.

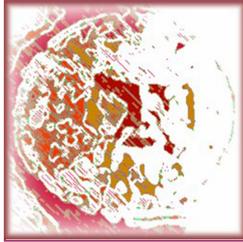
L'ajustement dans cette posture est fondamental pour la fluidité de la voix.

* Notre voix, avec son timbre, sa dynamique, a été principalement sculptée par l'apprentissage de notre langue maternelle. Celle-ci a ouvert certaines potentialités à pouvoir explorer des particularités de notre voix. C'est pourquoi explorer de nouveaux langages, et spécifiquement le langage imaginaire, va permettre d'ouvrir d'autres portes, d'autres espaces, d'autres vocales. Cela vient ainsi enrichir de nouveaux sons, la palette que nous avons acquise au cours de notre apprentissage initial.

* Rester intimement connecté aux mouvements, aux rythmes, au phrasé du corps et de la parole permet de laisser émerger les intentions. Le cheminement de l'expression se trouve alors invité à se déployer. C'est au travers du développement d'un « sabir personnel » (langue inventée), que l'expression même du dire de la personne trouvera toute sa place.

* Cette proposition est d'être co-créateur de formes polyphoniques et polyrythmiques. Dans ce module est proposé est la mise en place d'une dynamique vocale improvisée où chacun a sa place tout en tenant compte de la dimension du groupe.

Méthodes pédagogiques : Le travail sur la voix se déclinera par de multiples situations d'écoute utilisant le corps en mouvement, la voix parlée et chantée, le ressenti, l'**expression émotionnelle**, les interrelations du geste et de la voix, de l'imaginaire dans des paysages sonores, des symboles, des visualisations, rituels ou exercices divers (y compris papier-crayon). Mais bien sûr, aussi, en surfant sur l'**énergie puissante** qui habite chacun de nous et qui peut se libérer particulièrement dans le vécu d'un groupe.



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Outils pédagogiques : Diffusion du son avec amplificateur Bose, enregistrement avec un Irig Mic professionnel, utilisation des applications iTablat Pandit (bourdon au centième de ton).

Suivi pédagogique : A l'issue du stage, accès personnalisé au site de « la voix source » avec possibilité de reprise des documents de travail utilisés durant la formation, d'accès à des articles d'approfondissement, à des pistes de travail audios, et à des tutoriels sur support vidéos.

Les éléments pédagogiques abordés

A - Du geste corporel au son de sa voix :
Le sillon du fluide dans la voix.

Objectif:

Mettre sa voix en vibration, aussi tenue soit-elle, nous demande d'être dans une posture paradoxale : Il nous faut être à la fois soutenu et relâché dans notre corps.

L'ajustement dans cette posture est fondamental pour la fluidité de la voix.

Pendant ces journées, nous nous appuierons sur les principes physiologiques du corps et de la voix afin de plonger de plus en plus finement vers cet ajustement.

Petit à petit, un sillon va s'inscrire dans le corps, soutenu par une habitude de plus en plus naturelle. Ce sillon permettra de s'alléger de tous les efforts inutiles et parasites pour poser sa voix. Sur ces bases pourra naître un chant fluide, propre à chacun, en contact intime avec son être.

Programme :

La plasticité du corps dans la liberté dynamique du souffle

Yoga d'ouverture au souffle

Gestion posturale du souffle en position couché, assise, et debout

Ajustement postural de la tenue vocale

Elargissement de l'assise de la voix dans le processus d'exploration de la note fondamentale du corps vocal

Synchronisme de cycle physiologique du souffle (inspire / expire) et du geste vocal

Approfondissement de la notion du fluide de son geste vocal en relation avec celui du corps

Ancrage et appuies du corps dans la dynamique du fluide

De l'organique à l'organisé, comment le corps peut-être co-auteur d'un chant qui s'organise

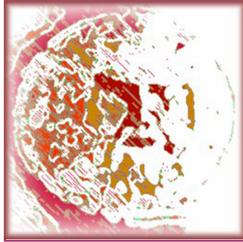
Trouver le naturel de ce double geste qu'est la tenue du soutien vocal et du lâché du reste du corps dans un ancrage dynamique.

Principes fondamentaux du bourdon pour explorer les registres de sa voix

7/10

Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

www.lavoixsource.org
lavoixsource@melperso.net
Siret 80470054000029 – Ape 9001Z



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Ecoute intérieure et écoute extérieure de sa voix
L'inspire au commencement du chant

B- Du son de sa voix au chant, à la parole :
Le sillon du langage chanté dans sa voix.

Objectif :

Notre voix, avec son timbre, sa dynamique, a été principalement sculptée par l'apprentissage de notre langue maternelle. Celle-ci a ouvert certaines potentialités à pouvoir explorer des particularités de notre voix.

Aujourd'hui les recherches faites sur la voix s'accordent sur le fait que les spécificités d'une voix par rapport à une autre sont principalement dues à la langue d'origine. Un chanteur Angolais, Anglais, Corse ou Français utilise certaines résonances, dynamiques particulières lorsqu'il chante dans sa langue.

C'est pourquoi explorer de nouveaux langages, et spécifiquement le langage imaginaire, va permettre d'ouvrir d'autres portes, d'autres espaces, d'autres vocales. Cela vient ainsi enrichir de nouveaux sons, la palette que nous avons acquise au cours de notre apprentissage initial.

Le langage spontané est particulièrement adapté pour cela, dans son dire, tout y est contenu. Le phrasé, la dynamique, la forme, la force, le rythme, autant d'éléments qui vont alors être de nombreux prétextes à délier, à desserrer, à ouvrir notre voix, notre chant.

Programme :

Du son de sa voix au chant

Construction des repères internes au chant aux travers de glissés vocaux

Mélisme et modulation du chant avec les gestes du corps, de la main

Improvisation vocale sur des bourdons vocaux, mise en lumière du mécanisme des relations sonores (harmoniques)

Exploration des voyelles et du tuilage harmoniques

Ajustement du soutien du souffle et du corps en émission « harmonique »

Jeux de timbres, jeux de voyelles

Timbre et Immersion sonore vers un développement de l'acuité de la boucle audio-vocal

Du son de sa voix à la parole

Mise en situation posturale afin de laisser émerger un langage libre

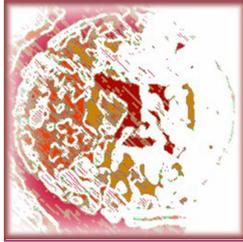
Mise en conscience de la dimension non-verbale de la voix dans le corps

Relations des états physiques, des états émotionnels, et des états vocaux

Elargissement du spectre vocal et auditif au travers de l'exploration des boucles dynamiques du pré-langage

Etats vocaux, de l'intention vocale vers l'intention du chant

C- De la parole, du chant à l'improvisation vocale



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Impro-vocalisation et conduite du chant

Objectif :

Rester intimement connecté aux mouvements, aux rythmes, au phrasé du corps et de la parole permet de laisser émerger les intentions. Le cheminement de l'expression se trouve alors invité à se déployer. C'est au travers du développement d'un « sabir personnel » (langue inventée), que l'expression même du dire de la personne trouvera toute sa place. L'intention de ce dire soutenue par le langage, mais aussi avec le corps, offrira l'espace propice à l'improvisation vocale. Celui-ci deviendra propos musical au travers du chant. Plusieurs grands axes seront développés, mais tous se fondent sur l'idée de formes dans lesquelles se déposent les actes vocaux. Le terme de sillon permet de se représenter cette forme, d'y déposer son attention dans une posture dynamique vocale. Le langage spontané est particulièrement adapté pour cela, dans son dire, tout y est contenu. Le phrasé, la dynamique, la forme, la force, le rythme, autant d'éléments qui vont alors être de nombreux prétextes à délier, à desserrer, à ouvrir notre voix, notre chant.

Programme :

Conduite du corps, conduite du chant

Les différents états rythmiques du corps (fluide, saccadé, ...) en relation avec ceux du chant

La rythmique, le phrasé du langage et la construction du chant

Les intentions, les mises en scène intérieures au service du chant

Entre la retenue et le lâcher, trouver le cheminement de son chant (accentuation, point d'appui dans le phrasé, rebonds, ...)

Construire un chant improvisé en duo, en trio, en groupe

Se positionner vocalement dans la créativité dynamique d'un chant à plusieurs

Explorer d'autres modes d'émission de la voix inspirés par les Musiques du Monde

Mise en évidence des influences culturelles sur l'émission et la structuration de la voix

Approche d'un « sabir personnel » (langue inventée), celui-ci devenant alors le propos musical

Espace imaginaire intérieur, ressource de la créativité dans son chant

Méthodologie d'apprentissage par le mode de répétition du geste corporel / vocal (développement de l'écoute, de la posture vocale implicite au geste produit et entendu)

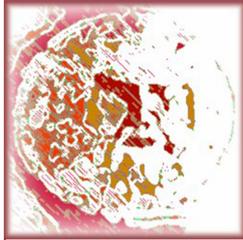
Entendre sa place vocale et s'ajuster dans la production de sa voix dans un ensemble

D - Chant collectif et approches rythmiques

Impro-vocalisation collective

Objectif :

Cette proposition est d'être co-créateur de formes polyphoniques et polyrythmiques. Dans ce module est proposé est la mise en place d'une dynamique vocale improvisée où chacun a sa place tout en tenant compte de la dimension du groupe.



Association « La Voix Source »
126 rue St Priest, Impasse Font trouvé
34090 Montpellier

Siret 80470054000029 – Ape 9001Z

Pour cela, un cadre précis sera proposé, ce qui permettra de créer en toute sécurité mais aussi avec toute la liberté que notre imagination pourra déployer.

Grâce à une ossature précise, chacun aura l'opportunité d'acquérir une expérience solide qui sera au service du groupe et qui deviendra un acquis pour soi.

L'intégration de la pulsation, des différentes formes de cycles rythmiques, de modes, de pas de danse, de langages, sera mise au service d'une co-création dans l'instant.

Nous pourrions dire que ces structures, ces ossatures de travail, seront nos règles et nos cadres d'expression afin que la voix puisse se dire le plus naturellement possible.

Programme :

Acquisition du rythme avec le mouvement du corps, ancrage de celui-ci avec le pas de la marche

Percussions corporelles et dissociation des membres du corps

Approches rythmiques « Konnakol » de l'Inde, Méthode « El paso » du Brésil

Acquisition de combinaisons rythmiques avec le corps du 2,3,4 temps et au-delà

Contretemps, ternaire et différentes composantes rythmiques dans son chant

Trio, Quatuor, ensemble harmonique, basé sur différentes combinaisons (bourdon, quarte, quinte, ...)

Chant et contre-chant, chants parallèles

Attraction consonante et identité sonore

Notion de cycles et combinaison cyclique dans le chant

Stabilité rythmique de son propre cycle dans l'ensemble vocal

Improvisation en soliste dans différentes structures musicales (harmoniques, mélodiques, rythmiques, monodiques,..)

Circles songs